

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

REPUBLIQUE FRANCAISE

DE LA COMMUNE de LINGE  
36220

Séance du 16 septembre 2006

DEPARTEMENT

INDRE

Date : 23/09/2006

Numéro :

L'an deux mil six  
et le seize septembre  
à neuf heures

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : **Monsieur SINAULT André, Maire**

Présents :

MM. JAMBIER Jean-Claude, BARRE Bernard, Mme DION Lucienne, MM. BEAUVAIS Jérôme, GEORGES Paul, BALLERIAUD Michel, BRUNEAU Denis, ROCHET Bernard, HILAIRE Daniel, BIENVENU Guy.

Absents :

MM. BARRE Bernard, GEORGES Paul, BRUNEAU Denis

A été nommé secrétaire :

M. Jérôme BEAUVAIS

**Ligne grande vitesse Limoges Poitiers**

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	11	8

Date de la convocation
09 septembre 2006

Date d'affichage
23 septembre 2006

Objet de la Délibération
--------------------------

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

le

et publication,

du

ou notification

du

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal du courrier du Sénateur GERBAUD et du Président du Conseil Général Louis PINTON, daté du 5 septembre 2006, relatif au projet de ligne à grande vitesse Limoges-Poitiers.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- S'oppose à la création d'une ligne grande vitesse Limoges-Poitiers qui risquerait de reléguer la voie Châteauroux-Paris au niveau secondaire et, en terme d'aménagement du territoire, laisser de côté l'ensemble des départements du grand centre soit près d'1,8 million d'habitants,

- rappelle que l'Indre, s'appuyant sur l'expertise des chambres régionale et départementale de Commerce et d'Industrie, a déjà fait connaître sa position sur les aménagements ferroviaires nécessaires à son territoire,

- demande :

\* la grande vitesse entre Limoges et Paris par Châteauroux, avec l'amélioration et la modernisation de la voie,

\* l'interconnexion de cette ligne au réseau TGV irriguant l'Europe du Nord et de l'Est, gage d'un raccordement aux grands pôles de développement économique.

Reçu à la SOUS-PRÉFECTURE  
DU BLANC (Indre)

Le 25 SEP 2006

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

En Mairie le 23 septembre 2006



Le maire